N° 961 = 3° Année. CINQ CENTIMES Samedi 23 Mai 1891

RÉDACTION & ADMINISTRATION :
ROUBAIX, rue du Vieil-Abreuvoir, N° 66
TOURCOING, rue Verte, 56

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
3 mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
NORD et départements limitrophes
3 mois, 6 fr. — Un an, 24 fr.
L'abonnement continue sauf avis contraire.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain quotidien

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES .... 0 fr. 25 la ligne
RECLAMES .... 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS .... 0 fr. 75 —
LOCALES .... 1 fr. 00 —

Les annonces sont reçues à ROUBAIX-TOURCOING aux Bureaux du Journal; à Lille, 51, rue Nationale; à PARIS, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 10, et à BRUXELLES, pour toute la BELGIQUE et la HOLLANDE, à la Société anonyme de Publicité générale, 5, rue Auguste Orts.

TÉLÉPHONE

L'Avenir de Roubaix-Tourcoing commencera prochainement la publication d'un nouveau feuilleton.

J.-J. WEISS

J'ai beaucoup connu Weiss et je l'ai aimé. Il me portait aussi, je crois, un peu d'affection. Je n'oublierai jamais qu'en 1871, alors que la meute de la réaction jappait après moi, il prenait hautement, devant tous, ma défense.

C'est au *Journal de Paris* que je l'ai vu de plus près. Ce libre esprit m'avait dit, en me proposant de faire une sorte de petite chronique politique : « Vous écrirez ce que vous voudrez et comme vous le voudrez. » Quelle campagne joyeuse nous menâmes contre l'empire, sous l'impulsion de ce rédacteur en chef incomparable qui était propre à tout et qui donnait l'exemple à tous, ne dédaignant aucune besogne, rédigeant un fait divers ou mettant le dernier trait à un écho après avoir écrit un article de haute politique ou de philosophie morale. Avec cela, le meilleur des hommes.

Il avait pris en amitié, comme celui-ci le méritait, ce pauvre grand gamin de Victor Noir, qui était journaliste né, mais qui manquait d'instruction première. Il avait peu fréquenté chez les grammairiens. Weiss s'était fait son éducateur, corrigeant ses fautes, lui récrivant les échos qu'il apportait et dont l'idée était presque toujours amusante ou ingénieuse, lui apprenant littéralement le français, comme à un écolier de douze ans. Tout cela avec une bonne grâce charmante, avec une patience qui ne se démentait jamais.

Pour moi, Weiss était le premier journaliste de ce temps, ou, si l'on veut, le plus complet, car il a été supérieur dans tout ce qu'il a touché : politique, littérature, morale ; car il a été un penseur sagace, un esprit d'une rare clairvoyance, un polémiste égal aux plus forts. Dans tout ce qu'il a écrit, les idées personnelles et hardies, les vues ingénieuses et profondes se pressent. Le suc savoureux y déborde.

Après Michelet, et en invoquant ce nom je pense au cours du collège de France encore plus qu'aux livres du grand historien, je ne sais pas d'écrivain plus suggestif que Weiss. Qu'on me passe ce vilain mot qu'il m'aurait impitoyablement coupé en sévère gardien du bon langage qu'il était, alors que je travaillais à côté de lui, au *Journal de Paris*.

Weiss était un enfant de troupe. Il nous a raconté son enfance dans l'admirable préface de son livre sur le *Théâtre et les mœurs*. Supposons aujourd'hui un débutant dans la littérature, chronique ou roman, qui, enfant de troupe, ait marché à la suite du régiment, qui, pauvre boursier, ait vécu au collège à côté d'enfants riches. Mais il n'aura pas assez de malédictions contre la caserne et le lycée, contre les grossièretés qu'il a dû subir et les humiliations dont il a été abreuvé. Il nous décrira par le menu les souffrances de son âme délicate ; il n'aura connu que des soldats brutaux ou ignobles, que des officiers imbéciles, que des professeurs occupés à réprimer ses brillantes facultés. Il n'est même pas besoin d'avoir été pauvre. Le moindre volontaire d'un an, dès qu'il tient une plume, se plaît à nous étaler le tableau de ses douleurs physiques et morales.

Quelle belle santé de l'esprit, au contraire, quelle vigueur d'âme dans le récit de Weiss ! Comme ces pages sont tout imprégnées de la vraie sève française ! Comme dans cet enfant, il y avait déjà un homme et non pas un pleurard, un geignard ! Il ne perçoit que de nobles sensations ; ce qu'il y a de vilain autour de lui ne le pénètre pas, ne l'effleure pas ! ce qu'il y a de dur, il ne le ressent pas. Sur le collège, il est bref : « Je n'ai pas, dit-il à me plaindre du collège et des maîtres excellents que j'y ai rencontrés, à Dijon et à Louis-le-Grand : ils m'ont muni pour la vie. »

On sent que ses professeurs ne l'ont pas opprimé, gêné dans son développement intellectuel, tout au plus qu'ils ont éveillé, suscité ce qui était en lui, mais en somme qu'ils lui ont peu donné. Déjà sa vie voyageuse d'enfant de troupe l'avait préparé à l'indépendance de l'esprit. Ecoutez-le : « Deux ou trois sous de prêt, un pain de munition tous les deux jours, une capote grise et un pantalon rouge ! Ce n'était rien et c'était assez avec l'âme fraîche de l'enfance et une imagination ouverte à tous les souffles dont la caresse le vaste monde, c'était un empire. J'ai été, tout bonnement élevé comme un roi, sans les enseignes du roi. Je portais son uniforme ; j'étais nourri de son pain noir ; j'ai grandi dans ses casernes et ses baraquements. Que tes tentes sont riches, ô Jacob ! et que tes tabernacles sont beaux, ô Israël ! presque toujours le pittoresque puissant du site y saisissait ou y charmait la vue. »

N'est-ce pas ravissant ?

J.-J. Weiss était un enfant du peuple et jusqu'à sa mort l'âme du peuple a palpité en lui. Il n'était pas républicain de passion ni de principe. La douche glacée du 2 Décembre l'avait saisi en plein enthousiasme, en plein rêve de justice idéale et il était resté sceptique sur les formes de gouvernement. Il les acceptait tous, leur demandant seulement la liberté, et aussi de se débarasser des incapacités. Il voulait encore qu'un gouvernement développât les conséquences logiques de son principe, qu'une monarchie fût une monarchie et qu'une république fût une république. Aussi, lorsque M. Thiers lança son fameux aphorisme « la République sera conservatrice ou elle ne sera pas », ne se gêna-t-il pas pour écrire que l'illustre vieillard venait de dire proprement une bêtise.

Cette indifférence à l'égard des formes gouvernementales explique les contradictions qu'on a reprochées à Weiss et les fautes politiques qu'il a commises malgré sa rare clairvoyance.

J.-J. Weiss n'a pu remplir son mérite. Lorsque Gambetta l'appela à côté de lui au ministère des affaires étrangères, cela fut un gros scandale. Weiss avait le mépris violent de la médiocrité et de la cuistrerie, l'horreur du mandarinat. Les médiocres, les cuistres et les mandarins le lui ont bien rendu. Il n'a pas été ministre et il n'a pas été de l'Académie.

RANC.

NOS DEPÊCHES

Service spécial télégraphique et téléphonique de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

LA SEANCE

Les fournitures de la marine

QUESTION DE M. LE HÉRISSÉ

M. le président. — M. Le Hérissé a la parole pour adresser à M. le ministre de la marine une question qu'il accepte. (Mouvement et sensation).

M. Le Hérissé rappelle les accusations portées contre M. Barbey dans une lettre à un journal de Paris ; la situation parlementaire de M. Gerville-Réache donnait à ses accusations une portée considérable : aussi le soir une note gouvernementale cherchait à rétablir les faits, et tout en avouant l'achat des deux canons à la maison Armstrong, niait absolument qu'une commande eût été faite à la maison Krupp et que la poudre sans fumée eût été livrée ; même communication fut faite à la commission du budget

Je me serais contenté de ces explications, si certaines conversations tenues, tant dans le monde maritime que dans le monde parlementaire, n'avaient suivi ; du reste, le chef de cabinet du ministre a dit que l'on avait fait des commandes en deux endroits différents.

M. Barbey, ministre de la marine, fait de son banc des gestes de dénégation.

M. Le Hérissé. — Vous viendrez si vous voulez me démentir à la tribune.

Le chef de votre cabinet est en contradiction avec vous M. le ministre.

En terminant, M. Le Hérissé, après avoir rappelé la conversation tenue entre MM. Ménard-Dorian et Schneider demande des explications pour rassurer le sentiment patriotique du pays.

REPONSE DU MINISTRE DE LA MARINE

M. Barbey, ministre de la marine. — Tout d'abord je déclare qu'il est faux que 2,000 kilos de poudre sans fumée aient été livrés à la maison Armstrong ; je repousse cette première insinuation du pied et je passe. (Très bien).

Deux canons à tir rapide ont été commandés dans cette maison ; la marine française a à son usage plus de 2,000 canons à tir rapide, mais il s'agissait d'avoir des canons d'un calibre plus fort, et comme la construction de ces canons, commandés depuis un an à l'usine de Rueil, n'avançait pas assez rapidement, j'ai dû me préoccuper de chercher à l'étranger des types à étudier et dont l'Etat pouvait profiter.

J'ai le souci de l'industrie française, et quand j'aurai reçu ces canons, je les mettrai en parallèle avec ceux des forges et chantiers de la Méditerranée et du Creuzot ; et ils pourront, une fois les perfectionnements étudiés, en faire de semblables. (Très bien à droite et au centre.)

Il y a un perfectionnement qui consiste à empêcher la pièce d'éclater quand un projectile éclate dans la pièce : la vie de nos marins est ainsi assurée (Très-bien à droite et au centre).

Mais jamais je n'ai commandé quoi que ce soit à la maison Krupp (Très bien, très bien au centre).

M. Gerville-Réache. — Je demande à transformer la question en interpellation (Mouvements divers).

M. le Hérissé remercie le ministre de ses déclarations si nettes et si patriotiques.

La Chambre décide que la question est transformée en interpellation.

L'INTERPELLATION de M. Gerville-Réache

M. Gerville-Reache. — Il y a quelque temps, j'ai reçu la visite d'un étranger ami de la France, qui me tint le propos que j'ai rapporté dans ma lettre.

Cet étranger me dit qu'à Londres on lui avait présenté des contrats signés du ministre de la marine et qu'on lui avait affirmé que le ministre avait envoyé de la poudre sans fumée pour les essayer.

M. Barbey nie.

M. Gerville-Réache. — Je me promis d'avoir le cœur net sur cette affaire et je portai la question devant la commission du budget.

Voix au centre : Vous n'avez qu'à aller vous renseigner au ministre.

M. Gerville Réache. — Il m'est arrivé autrefois de demander des renseignements à M. Barbey, et ces renseignements, je n'ai jamais pu les obtenir ; ma conduite n'a rien d'extraordinaire.

J'aurais mauvaise grâce à contester les dénégations de M. le ministre, qui dit n'avoir cédé ni vendu de la poudre sans fumée, mais il est certain qu'on a vu la poudre sans fumée de France dans l'usine Armstrong.

Voix au centre : Laquelle ?

M. Pierre Legrand. — Dites le nom de votre étranger.

M. Gerville-Réache. — Je tiens son nom à votre disposition ou à celle de M. le ministre de la marine et du président du conseil ; ce qui est certain, c'est qu'on a délivré de la poudre. (Mouvement).

Voix au centre. — C'est celle du commerce.

M. Rouvier, ministre des finances. — On peut alors la vendre.

M. Gerville-Réache. — C'est possible, mais je ne le savais pas encore alors. (Rires ironiques.)

M. de Villebois-Mareuil. — Pourquoi n'avez-vous pas interrogé M. le ministre ?

M. Gerville-Réache dit qu'il a obtenu l'aveu du ministre qu'il a acheté des canons.

M. Barbey fait signe qu'il en a seulement acheté deux.

M. Gerville-Réache. — Vous avez commencé votre aveu, finissez-le ; ces canons valent de 70 à 80,000 francs ; pour deux cela fait 160,000 francs environ ; eh bien, vous avez payé le double. (Mouvement).

M. Barbey. — Mais il y avez des projectiles.

M. Gerville-Réache. — Le prix dont je parle comprennent les projectiles et accessoires.

La situation devant laquelle vous vous trouvez est plus grave que vous ne pensez depuis longtemps M. le ministre ne tient aucun compte des observations que lui a fait la commission.

Une voix au centre. — Ah ! voilà !

M. Gerville-Réache. — Mais certainement, et je crois que la commission a bien le droit de faire ces observations et le ministre doit en tenir compte.

Je maintien que par ses fautes continuelles, le ministre de la marine s'est mis dans une situation difficile et dont il voudrait sortir. (Sensation prolongée).

M. Gerville-Réache. — En acceptant ces façons de faire, la Chambre renoncerait à son contrôle.

Les amis du ministre répandent dans les couloirs des bruits indignes pour faire dévier les discussions dans la Chambre (Réclamations et bruit au centre).

M. le président. — Il n'y a pas lieu de s'attarder à écouter ces bruits (Très bien, très bien).

M. Gerville-Réache. — Je n'ai eu dans ce débat qu'un souci, celui d'assurer le contrôle de la Chambre, sans aucune préoccupation politique. (Exclamations ironiques au centre et à droite.)

Le ministre devrait déposer dans son budget, à l'avenir, un programme de construction neuve d'artillerie ; il comblerait ainsi une lacune regrettable. (Très bien à gauche. Bruit au centre. Cris la clôture! la clôture !)

M. Barbey, ministre de la marine. — Je n'ai qu'à maintenir mes précédentes déclarations qui n'ont été nullement infirmées ; ce que j'ai fait, je le considère comme un devoir.

Je demande à la Chambre d'adopter l'ordre du jour pur et simple. (Très bien, très bien au centre.)

M. Gerville-Réache. — J'ai l'honneur de déposer un ordre du jour tendant à ce que le gouvernement annexe chaque année au budget de la marine le programme de ses constructions neuves d'artillerie, tant par l'Etat que par l'initiative privée.

M Barbey. — Je demande l'ordre du jour pur et simple. (Longue agitation).

M. Gerville-Réache. — J'ai l'honneur de déposer un ordre du jour tendant à ce que le gouvernement annexe chaque année au budget de la marine le programme de ses constructions neuves d'artillerie, tant par l'Etat que par l'initiative privée.

M. Barbey. — Je demande l'ordre du jour pur et simple.

M. Brisson, rapporteur de la commission de la marine. La commission du budget ne s'est pas désintéressée de la question spéciale des canons à tir rapide ; sans entrer dans des détails qui ont un caractère confidentiel, je dois déclarer qu'il n'est malheureusement que trop certain qu'au point de vue des canons moyens à tir rapide, la marine française est en retard. (Sensation.)

Je croirais manquer à la sincérité qui s'impose à moi comme rapporteur, si je laissais la Chambre sur une équivoque en adoptant l'ordre du jour pur et simple, comme si tout ce qui devait être fait avait été fait.

J'aurais désiré pour ma part que des annexes fussent données au budget de la marine pour éclairer la Chambre. (Applaudissements à gauche.)

M. Barbey, ministre de la marine. — Je m'engage à renseigner complètement la commission et la Chambre dans la discussion du budget de la marine, et c'est parce que j'entends maintenir mes engagements que j'insiste pour l'ordre du jour pur et simple. (Très bien, très bien au centre.)

L'ordre du jour pur et simple est adopté à mains levées.

L'incident est clos.

La Chambre prend en considération la proposition de loi de M. Henri Hervieu et plusieurs de ses collègues, ayant pour objet de modifier et de compléter l'article 1074 du code civil dans son texte et dans ses conséquences.

Le Tarif général des Douanes

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion générale du tarif général des douanes.

DISCOURS DE M. JULES ROCHE

M. Jules Roche, ministre du commerce et de l'industrie et des colonies. — L'importance et l'étendue du débat engagé rendent la tâche du gouvernement difficile.

Nous porterons nos investigations sur le commerce d'exportation qui nous révèle les besoins de l'industrie et les mesures qu'elle réclame, et dont personne ne se dissimule l'importance au point de vue de la discussion.

Si l'on recherche la marche particulière des exportations de nos produits fabriqués, on remarque que depuis un certain nombre d'années nous sommes à un point d'arrêt ; depuis 1880 la France ne vient plus qu'au quatrième rang, l'Angleterre a toujours le premier rang, l'Allemagne a pris aujourd'hui le second ; les Etats-Unis ont le troisième.

Pourquoi avons-nous perdu le second rang que nous avions toujours conservé jusqu'en 1880. Il convient de rechercher les vraies causes de cette situation économique qui ne tient pas uniquement au régime douanier, mais à ce que les anciens monopoles tendent à disparaître, aux changements du globe eux-mêmes et à certains grands changements enfin dans l'ordre moral des choses.

L'orateur expose le changement qui s'est produit dans les conditions du commerce dû au perfectionnement de l'outillage, à l'augmentation de la population qui a quadruplé en 40 ans, à l'entrée en lice de pays qui n'existaient pas il y a 50 ans, ni comme population, ni comme industrie, et à la facilité et à l'extension des moyens de communication.

Les règles qui étaient bonnes et justes, il y a vingt ans, ne peuvent plus être appliquées aujourd'hui.

M. Roche continue : Nous devons protéger notre commerce d'exportation (applaudissements). La commission des douanes l'a compris aussi elle a accepté en franchise à l'entrée les peaux, les soies et les laines. L'exemption de taxes sur les matières premières c'est le travail assuré de deux millions d'ouvriers français.

M Jules Roche termine par une comparaison du système du gouvernement et de la commission. Dans le premier système les taxes s'élèvent à deux milliards six millions.

C'est une augmentation de 251 millions sur l'ensemble des taxes actuellement perçues. Avec le projet de la commission, la majoration est de 581 millions.

M. Jules Roche propose de soumettre à la Chambre d'autres chiffres, mais une interruption se produit.

« N'essayez pas de passionner les débats, dit le ministre (hilarité générale). Le ministre poursuit en justifiant les tarifs proposés pour le relèvement projeté des taxes douanières de certaines nations, notamment l'Espagne et la Suisse. Le mouvement est général. Entre l'Allemagne et la Turquie un traité vient d'être conclu sur le pied de la nation la plus favorisée. Le traité n'est pas encore en vigueur mais nous savons que les négociations se passeront sur des bases analogues entre l'Autriche, la Hongrie et la Turquie.

M. Jules Roche conclut en exprimant sa confiance dans l'œuvre pratique de la Chambre.

Le gouvernement et la commission se mettent d'accord sur les points qui les séparent et la France peut attendre avec confiance la décision que la Chambre prendra (Applaudissements).

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

La séance est levée à 6 h. 15.

SENAT

AVANT LA SÉANCE

La question des courses

La commission des courses, qui vient d'être nommée, est favorable au projet.

La commission nommera demain son bureau et son rapporteur, et décidera le jour de l'audition du ministre de l'agriculture.

La discussion publique viendra lundi ou mardi.

LA SÉANCE

La séance est ouverte à 3 heures sous la présidence de M. **Le Royer**, président.

M. le général Billot dépose un rapport favorable au projet de loi organisant les régiments régionaux d'infanterie.

Le Sénat adopte un projet de loi relatif à l'établissement d'un câble télégraphique entre Calais et Fance.

Le Sénat renvoie ensuite à la commission, le projet de loi relatif aux conditions d'éligibilité au Conseil général et d'arrondissement, et s'ajourne à demain.

La séance est levée à 4 h. 40.

Voyage de M. Carnot

Tarbes, 21 mai. — Il serait difficile après Toulouse de décrire sans tomber dans des redites l'entrée du président à Tarbes.

Les discours prononcés ne présentent aucun passage important, l'évêque a fait allusion aux événements de Fourmies, il a dit que son clergé était toujours le premier à remplir son devoir pour Dieu et la patrie.

Election à l'Académie française

Paris, 21 mai. — Aujourd'hui a eu lieu à l'Académie française l'élection d'un membre en remplacement de M. Octave Feuillet.

La lutte a été très vive ; il a fallu six tours de scrutin ; au 1er tour, MM. Ferdinand Fabre et Loti chacun 7 voix, de Bornier 5, Zola et Liégard 6 ; au 2e tour : MM. Fabre 8, Loti 10, de Bornier 10, Zola 3, Liégard 3 ; au 3e tour : MM. Loti 14 voix et Bornier 11 ; au 4e tour : MM. Loti 14 et Bornier 13 ; et au 5e, MM. Loti 15 et Bornier 13 ; au 6e tour : M. Pierre Loti est élu par 18 voix contre 10 à M. de Bornier.

M. de Lanessan à Lyon

Lyon, 21 mai. — M. de Lanessan, gouverneur général de l'Indo-Chine, a accepté l'invitation de la Chambre de commerce de Lyon, à s'arrêter dans cette ville en allant à Marseille où il doit s'embarquer à la fin du mois.

La Chambre de commerce exposera à M. de Lanessan ses vues sur la politique coloniale et sur l'organisation administrative et économique des possessions asiatiques.

Dans la soirée la Chambre de commerce de Lyon offrira un banquet à M. de Lanessan.

Le bombardement d'Anjouan

Marseille, 21 mai. — L'*Amazone*, courrier de Madagascar, vient d'arriver. Au moment où ce paquebot quittait Mahé, le navire de guerre français l'*Eure*, avec 170 hommes d'infanterie de marine, l'*Ugon*, avec 170 autres, et le d'*Estaing* bombardaient Anjouan, capitale des Comores.

Les indigènes ne donnaient pas signe de vie et s'étaient retranchés dans les forêts avoisinant la côte, espérant un débarquement qui leur aurait permis de prendre nos soldats en embuscade. Mais, pour éviter toute surprise, on a décidé d'établir le blocus de l'île.

Faits Divers Télégraphiques

De nos correspondants spéciaux

UN PRÊTRE PARRICIDE. — Colmar, 21 mai, — Nous avons raconté l'arrestation, à Walbach, dans la Haute-Alsace, d'un prêtre qui avait été destitué pour inconduite par l'autorité ecclésiastique, et qui était accusé d'avoir tenté de tuer sa propre mère en lui tirant à bout portant deux coups de révolver, afin de n'avoir plus à lui servir une rente de 120 marcs qu'il lui avait promise en retour de la cession de tous ses biens.

Charles Hoffert — c'est le nom de l'ecclésiastique — vient de comparaître devant le tribunal correctionnel de Colmar. Il s'est défendu en disant que, lorsqu'il a déchargé son arme, il se trouvait dans un état d'ébriété, qu'en conséquence il ne savait pas ce qu'il faisait, que, du reste, sa mère l'avait injurié et que, la colère venant s'ajouter à l'ivresse, il avait fait feu sur elle, mais sans l'intention de la tuer. Le tribunal a condamné Hoffert à quatre ans de prison.

TRIPLE ASSASSINAT. — Bordeaux, 21 mai. — Un triple assassinat a été commis à Castillon sur la Dordogne, les époux Bordes et leur oncle ont été tués puis le feu mis à leur maison.

Les victimes ont été retrouvées carbonisées sous les décombres.

Une enquête est ouverte.

Nouvelles Etraugères

M. CRISPI SIFFLÉ

Rome, 21 mai. — M. Crispi s'étant rendu à Palerme pour assister aux obsèques du sénateur Florio, quelques partisans de M. Crispi organisèrent une manifestation devant l'hôtel où l'ancien ministre était descendu. Mais, aussitôt, une contre-manifestation se forma, en criant : A bas Crispi ! » et en sifflant. Il y eut même échange de coups de canne.

L'AGITATION OUVRIÈRE

A ROUBAIX

Nous avons à signaler aujourd'hui une notable amélioration dans la situation ouvrière à Roubaix.

En effet, chez MM. Mulliez frères, tous les ouvriers ont repris le travail hier matin ; il en est de même chez MM. Jules D'Haze et Cie.

Il ne reste plus en grève que les établissements Parent-Lemaire et Fauvarque.

Dans ce dernier tissage, sept ouvriers continuaient à travailler.

Hier matin, six d'entre eux demandèrent à cesser le travail afin de n'être plus en butte aux quolibets de leurs collègues.

MM. Fauvarque partagèrent cet avis et décidèrent de fermer l'usine.

Un placard a ensuite été affiché à la porte prévenant les grévistes que leurs livrets étaient à leur disposition.

Dans la soirée, vers sept heures, un rassemblement de plus de mille ouvriers n'a cessé de stationner dans les rues de Saint-Amand et des Fossés ; mais les ouvriers sont restés calmes, et à 8 heures 1/2, le quartier avait repris son aspect habituel.

Le personnel au complet du tissage de la

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 116

LES MILLIONS

De M. Joramie

TROISIÈME PARTIE

L'HÉRITIÈRE

Eugénie resta un instant immobile, ahurie de surprise, puis son cœur se mit à battre très fort.

Comment, cette porte, toujours si soigneusement fermée, elle pouvait l'ouvrir ! Assurément, elle ne songeait pas à prendre la fuite.

Mais sortir de cet enclos, qui était pour elle comme le préau d'une prison, voir au delà de ces vilains murs, rideaux de pierre, qui sans cesse obstruaient sa vue, jeter un long regard sur la campagne environnante, et puis s'échapper, surtout, pour un instant, c'était bien tentant.

Néanmoins, résistant à la tentation, elle hésitait, comme si elle eût craint d'être surprise par le faux jardinier. Pourtant, elle savait qu'elle avait tout le temps de faire sa petite escapade.

Elle avait remarqué plus d'une fois que lorsqu'il sortait furtivement par la porte du jardin, l'absence du jardinier durait au moins une heure.

Enfin elle se décida à tirer la porte et à franchir le seuil. Elle ne fut point surprise de se trouver sur un chemin rural ; elle avait entendu souvent des voix derrière le mur et vu passer des charrettes de paysans chargées de légumes, de trèfle ou de luzerne.

D'abord, elle jeta autour d'elle un regard craintif ; ne voyant rien qui fut de nature à l'inquiéter, elle devint plus hardie. Elle porta sa vue au loin et la promena à travers la campagne avec une sorte de ravissement. Cela lui semblait bon d'avoir l'espace devant elle.

Elle avait sous les yeux de gaies maisonnettes, ayant l'air de se cacher dans des fouillis de verdure, des champs en pleine culture, de grands terrains plantés de vigne, des arbres pouvant à peine porter leur charge de fruits ; le coteau et la plaine présentaient des carrés agréablement variés de couleurs ; on aurait dit un immense damier.

De distance en distance, elle voyait les paysans maraîchers, courbés sous le soleil et remuant la terre avec des bras robustes tenant l'outil.

A pleins poumons, elle aspira l'air aromatisé venant des champs et des bois, comme si cet air n'eût pas été le même que celui qu'elle respirait dans le jardin.

Elle se sentait plus légère, ses jambes avaient repris leur élasticité, sa tête était débarrassée de ses vapeurs, sa poitrine se dilatait. Elle éprouvait un bien-être indéfinissable. C'était comme si, sortant d'un lieu où elle étouffait, elle se fût sentie renaître.

Lentement, un peu rêveuse, elle s'avança sur le chemin. Elle vit une belle touffe de coquelicots nouvellement épanouis, plus loin d'autres coquelicots, des bluets, des pieds-d'alouette sauvages et d'autres fleurs rouges, roses, jaunes, bleues, violettes. Elles bordaient le chemin, et, coquettement penchées, elles invitaient à les cueillir.

Les fleurs des champs, ce sont les fleurs telles que la nature les donne, les vraies fleurs.

Il y avait longtemps, plus de deux ans, que la jeune fille n'avait pas vu de ces fleurs champêtres qui se renouvellent tous les ans et que le vent sème à travers la campagne pour égayer les yeux, servir de lit de repos aux insectes et sourire au soleil.

C'étaient ces mêmes fleurs qu'elle aimait tant à cueillir, pour en faire d'énormes bouquets, quand elle était petite fille et que son père la menait promener à la campagne, le dimanche.

Où était-il ce temps-là ? Disparu. Alors, elle était heureuse, ne pensait qu'à rire, sauter, chanter. Comme tout ce qui est bon passe vite !

Son père n'était plus, sa mère avait bien changé et elle, elle avait grandi pour connaître successivement toutes les souffrances. Seules, ces belles fleurs, que son regard caressait, étaient toujours les mêmes.

Eugénie se plaisait à remonter en arrière, dans le passé, à se rappeler les joies si douces et si pures de son enfance. On est si heureux, parfois, de s'éloigner du présent, de l'oublier.

Même dans l'extrême vieillesse, ils sont toujours doux au cœur les souvenirs qu'on a gardés de son jeune âge. On aime à y revenir sans cesse et il semble que, grâce à eux, on se trouve rajeuni.

Eugénie se laissait aller au cours de ses pensées, cherchant à égayer son âme.

Distraitement, machinalement, en marchant, elle cueillait par-ci par-là, un coquelicot, un bluet, une autre fleur. Le hasard mariait les couleurs, mettait le bleu à côté du rouge et du blanc, le jaune près du violet et du rose et, peu à peu, le bouquet se formait dans la main.

La jeune fille passa devant le chemin creux sans le voir ; elle ne s'aperçut point non plus qu'elle était déjà à une certaine distance du mur de clôture. Indifférente, maintenant, à tout ce qui pouvait s'offrir à sa vue, s'isolant, se concentrant en elle-même avec une sorte de délice, elle ne regardait plus autour d'elle. Elle s'avançait la tête inclinée sur sa poitrine et se penchait de temps à autre pour prendre avec sa main droite une fleur que sa main gauche recevait.

Tout à coup, elle se trouva en vue de Lucien et dans la ligne que suivaient les yeux du jeune artiste, allant de son dessin à la vieille tour.

Bien qu'il ne la vit que de côté et qu'elle eût la tête fortement inclinée, il la reconnut aussitôt. Jamais homme n'éprouva un pareil saisissement. Le crayon s'échappa de sa main et le carton glissa à terre.

— Oh ! fit-il.

Mais déjà la surprise avait fait place à une joie indicible. Il se dressa debout comme mû par un ressort.

— Eugénie ! s'écria-t-il.

Dans ce cri, son âme s'échappait.

La jeune fille sursauta comme si elle eût été réveillée brusquement, et, effarée, dressa la tête. Elle vit Lucien qui franchissait la courte distance qui les séparait. Le nom du jeune homme s'envola de ses lèvres.

En deux bonds, Lucien fut près d'elle.

Ils restèrent un instant silencieux, se regardant les yeux dans les yeux, comme s'ils eussent douté encore, lui que c'était elle, elle que c'était lui.

Mais le front de Lucien s'était irradié et la poitrine de la jeune fille se soulevait avec violence.

— Vous, Eugénie, dit-il, vous ici, à Ville-d'Avray... Comment se fait-il ? Je vous croyais loin, bien loin. Mais c'est donc un miracle que Dieu a fait pour moi ? Vous n'êtes pas dans les Pyrénées comme on me l'avait dit, vous êtes à Ville-d'Avray, et je suis près de vous et je vous vois !... J'ai cette joie sans pareille de pouvoir vous contempler, de vous admirer.

Après tant de jours de tristesse, de douleur, de découragement, de désespoir, de larmes, quel immense bonheur !... Le ciel se rouvre après s'être fermé pour moi. J'étais plongé dans une nuit sombre, je me retrouve en pleine lumière. Ah ! mon Dieu, comme autour de moi, maintenant, les choses me semblent belles ! Tout sourit, tout chante et rayonne. La nature entière se met en fête pour prendre part à ma joie !

Ah ! Eugénie, si vous saviez comme j'ai souffert d'être séparé de vous, de ne plus vous voir, d'ignorer où vous étiez. Mais c'est fini, c'est oublié... que m'importent les souffrances passées, maintenant que le bonheur m'est revenu.

Elle l'écoutait toute tremblante et, à chaque instant, elle lançait de côté un regard effrayé.

Lucien s'aperçut qu'elle était inquiète, embarrassée.

— Qu'avez-vous ? lui demanda-t-il, vous êtes tremblante, on dirait que mes paroles vous causent de l'effroi.

— J'ai peur, balbutia-t-elle.

— Oh ! mademoiselle Eugénie, fit-il avec tristesse, seriez-vous donc contrariée de m'avoir rencontré ?

— Non, non, monsieur Lucien, ne croyez pas cela.

— Je ne sais que penser, votre trouble, votre agitation... Si j'étais bien sûr que vous avez du moins un peu de plaisir à me revoir.

— N'en doutez pas, monsieur Lucien.

— Pourtant, vous venez de me dire que vous aviez peur.

— C'est bien vrai.

— Alors, je ne sais quoi m'imaginer ; voyons mademoiselle Eugénie, pourquoi êtes-vous ainsi effrayée ?

— On peut nous voir ensemble.

— Qu'est-ce que cela peut faire au monde ? je vous le demande.

— Il y a des personnes qui, peut-être, nous en feraient un crime à tous deux.

— Ce serait étrange, répliqua-t-il ; est-ce que maintenant il ne serait plus permis à un jeune homme de causer à une jeune fille, sur un chemin, au milieu des champs.

— Si vous saviez, vous comprendriez ; croyez-le, monsieur Lucien, si j'ai peur, c'est moins pour moi que pour vous.

— Mais je ne crains rien, moi ?

Elle secoua la tête.

— Est-ce un pressentiment ? dit-elle, quelque chose me dit que vous courez ici un danger.

— Que signifient vos paroles ? Voulez-vous me dire que je dois immédiatement m'éloigner de vous ?

— Oh ! monsieur Lucien ! fit-elle avec un accent de protestation énergique.

— J'ai tort, pardonnez-moi, reprit-il vivements ; mais j'ai un doute qu'un mot de vous peut détruire ; si vous ne me le refusez pas, ce mot, j'aurai en vous et en l'avenir une entière confiance ; alors je croirai sincèrement que le bonheur m'est revenu et pour toujours.

Il s'arrêta un instant et continua d'un ton grave :

— Mademoiselle Eugénie, lorsque j'avais le bonheur de vous voir à Paris, il y a une chose que je ne vous ai pas dite, bien que les paroles pour l'exprimer fussent constamment sur mes lèvres. Aujourd'hui nous ne sommes plus, vous et moi, dans la même situation et je ne me crois plus obligé à garder la même réserve.

Mademoiselle Eugénie, je ne vais rien vous apprendre, car ce que je vais vous dire, vous l'avez deviné ; mais ce n'est pas assez, le moment de parler est venu. Mademoiselle Eugénie je vous aime !

La jeune fille ne put s'empêcher de tressaillir et son front se couvrit d'une vive rougeur.

Lucien continua :

— Je vous aime ! Depuis ce jour heureux où je vous ai vue la première fois, toutes mes pensées ont été pour vous. A partir de ce moment, j'ai vu et senti tout ce qu'il y avait de bon et de beau dans la vie. Je vous aime ! Rien au monde ne saurait m'empêcher de vous aimer. Vous êtes mon culte, mon adoration.

On élève à Dieu des autels, vous avez le vôtre dans mon cœur. Mon cœur, qui n'avait jamais connu que l'amitié, s'est rempli d'amour pour vous ; je vous l'ai donné tout entier avec mon âme, et comme eux ma vie vous appartient, car j'ai juré de vous la consacrer, car j'ai juré de ne vivre que pour vous aimer.

Maintenant, mademoiselle Eugénie, est-ce trop de vous demander de me faire un aveu qu'il me serait si doux d'entendre ? Je vous en prie, mettez en moi cette confiance qui m'a manqué à certains moments et que je veux avoir pour la garder toujours. Répondez par un mot seulement à cette question que j'ai la hardiesse de vous adresser : M'aimez-vous ?

Les beaux yeux de la jeune fille s'illuminèrent. De sa voix douce, vibrante d'émotion, elle répondit :

— Oui, monsieur Lucien, je vous aime !

— Ah ! voilà donc réellement le bonheur reconquis ! s'écria-t-il avec feu. Eugénie, chère Eugénie, si vous saviez quelle indicible ivresse pénètre tout mon être ! Vous m'aimez, vous m'aimez !... Vos lèvres et votre cœur me l'ont dit. Arrière les craintes puériles, arrière le doute qui mord et déchire... Je suis aimé !... Oh ! comme vous me faites voir l'avenir radieux, éblouissant, superbe !

(*A suivre*). EMILE RICHEBOURG